

# PLANÈTE MANCHE RÉNOVATION

## PRÉSENTATION DE TRAVAUX RÉALISÉS GRÂCE AU DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL



Avec près d'un logement sur deux construit avant 1975, sans réglementation thermique, et plus de 50 000 « passoires thermiques » (étiquette F ou G), le territoire de la Manche doit relever le défi de la rénovation énergétique pour réduire la facture d'énergie des ménages. Au-delà de la performance thermique, le département possède un patrimoine bâti riche qui mérite d'être protégé et mis en valeur.

À l'heure du défi de la sobriété énergétique, le Département propose aux particuliers ainsi qu'aux syndicats de copropriétés, le dispositif Planète Manche rénovation, permettant à chacun de rénover son logement : de mieux l'isoler et le chauffer pour maîtriser ses dépenses énergétiques mais également d'utiliser les techniques et matériaux adaptés pour préserver le bâti existant. **Entre 2015 et 2022, plus de 1 000 logements manchois ont ainsi pu bénéficier de ce dispositif.** Afin de présenter l'étendue des travaux éligibles, rendez-vous est donné dans un logement bénéficiaire de l'aide départementale à Valognes.

**JEAN MORIN**  
Président du conseil  
départemental de la Manche

**vous convie à la présentation d'un logement rénové ayant bénéficié du dispositif Planète Manche rénovation, en présence d'un représentant du pôle conseil Les 7 vents et de l'architecte en charge des travaux,**

Le lundi 9 octobre à 14h chez Mr et Mme Benjamin et Catherine Gallon, 112 rue de la Poterie à Valognes